

# BULLETIN

DE

## L'INSTITUT ÉGYPTIEN

---

### **Les nouveaux égouts du Caire**

ET LES

### **passages souterrains des Khalifes Fatimites**

par le Professeur AHMED ZÉKI PACHA

---

Je ne traiterai pas le sujet que je me propose d'étudier aujourd'hui au point de vue de l'érudition pure. C'est bien plutôt un cri d'alarme que je voudrais jeter par l'organe de l'Institut Egyptien.

Puis-je me flatter de voir la savante Assemblée prêter à mon appel l'appui de son autorité pour faire respecter par Le Caire des Khédives ce qui fut Le Caire des Fatimites ?

Contentons-nous d'abord de passer en revue les travaux essentiels qui devraient être entrepris pour ressusciter les splendeurs passées de notre Capitale.

Le plan du Caire du temps des Fatimites n'existe pas, pas plus d'ailleurs que celui du temps des Mamelouks. Nous devons faire des fouilles pour déterminer au moins l'emplacement des principales résidences Khalifales. On trouve en effet de regrettables lacunes lorsqu'on veut étudier la géographie et la topographie du Caire dans les étapes successives qu'il a traversées jusqu'à l'avènement au trône de l'illustre Méhémet-Ali.

Il est certain que l'exécution d'un pareil programme exigerait de grands sacrifices ainsi que de longues études rétrospectives et de nombreuses recherches suffisantes pour occuper plusieurs générations de savants.

En envisageant seulement la question qui a motivé cette communication, les difficultés de l'une et de l'autre sorte n'existent pas.

Le Gouvernement Egyptien a voté en effet les crédits nécessaires pour doter la ville du Caire d'un réseau complet d'égouts collecteurs. Les personnalités chargées de mener à bien ce gigantesque travail n'ont qu'à faire respecter les anciens passages de quelque nature qu'ils soient qu'on découvrirait en cours d'exécution.

Plus que tout autre, en effet, le sol égyptien conserve dans ses entrailles de plus nombreux monuments qu'il n'en laisse apparaître à sa surface; c'est une terre particulièrement jalouse de ses trésors. Les crues du Nil et l'invasion des sables sont des facteurs utiles à la conservation de toutes sortes de monuments.

Il suffit de voir ce qu'ont produit les travaux des égyptologues pour imaginer quel succès est réservé aux archéologues qui rechercheront les traces de la civilisation musulmane en fouillant les principales villes d'Islam, entr'autres Le Caire.

Et d'abord, quelles furent les limites du Caire des Fatimites et quelle était la destination de la ville naissante ?

\*  
\* \*

Après avoir conquis l'Egypte sans coup férir, le général Djawhar s'empressait de jeter les fondations d'une nouvelle capitale. Ce faisant, il aurait, paraît-il, mis à exécution le plan préparé par son maître, le Khalife El-Mouizz, qui le lui aurait remis en même temps qu'il lui donnait le commandement du corps expéditionnaire.

Elle fut appelée par ce général *Mansourieh*, en commémoration certainement du père de son maître; mais à l'arrivée de ce dernier en Egypte, il lui donna le nom d'El-Gahira, nom classique qui subsiste encore aujourd'hui, et dont les Croisés, entre autres Guillaume de Tyr, ont fait en vieux français, Le Cahere, d'ou le nom altéré d'aujourd'hui Le Caire.

La ville accusait à peu près la forme d'un carré se dirigeant du Sud-Ouest au Nord-Est, et dont la superficie était de 140 hectares environ. Ce carré était troué dans son milieu par un boulevard principal qui constituait la kassabah ou la cité.

Le cœur de la capitale, la cité, jouissait de plusieurs prérogatives. Il y avait des « capitulations », mais elles étaient raisonnables et d'intérêt national.

C'est ainsi qu'un ambassadeur envoyé par l'Empereur de Constantinople se voyait dans l'obligation de marcher à pied dès qu'il franchissait le Bab-el-Foutouh (Porte des conquêtes). Il devait embrasser plusieurs fois la terre avant d'arriver jusqu'à la Cour.

Le dignitaire de l'Etat, qui avait encouru la disgrâce du Khalife, devait s'empressez de gagner cette même porte. Là, il se découvrait la tête en signe d'humilité et ne cessait d'implorer la grâce du Souverain jusqu'à ce qu'il lui permit de revenir à la Cour.

Aucun chargement de paille ou de bois ne devait traverser la cité.

Les cavaliers n'étaient autorisés qu'à marcher au pas.

Les Sakkas devaient tenir couvertes les outres remplies d'eau transportées à dos de chameaux ou de mulets, destinées à la consommation publique, afin d'éviter les éclaboussures qui pouvaient en jaillir et salir les vêtements des passants.

Il devait y avoir dans chaque boutique une jarre remplie d'eau en prévision d'incendie possible.

Chaque boutiquier était également astreint à entretenir une lampe allumée durant toute la nuit.

Il est inutile que je m'arrête aux détails relatifs aux services d'ordre, de voirie, etc... Il suffit de noter que la principale préoccupation des services édilitaires était de ne pas laisser exhausser le niveau des rues par l'amas des débris de toutes sortes jetés sur la voie publique.

A la chute des Fatimites, Le Caire fut réduit au rôle de chef-lieu d'une simple province dépendant du Khalifat de Bagdad.

Les privilèges de la cité cependant furent maintenus et subsistèrent avec des chances inégales jusqu'à l'arrivée de Sélim II. En effet, dans la cérémonie de l'avènement au trône, sous les Ayoubites et les Mamelouks, le Souverain traversait seul la cité à cheval, tandis que les dignitaires de l'Etat suivaient le cortège à pied depuis Bab-el-Foutouh au Nord jusqu'à Bab Zoueilah au Sud. Cette porte franchie, tous pouvaient monter à cheval.

Le seul privilège qui a survécu jusqu'à nos jours est celui qui consacre encore l'itinéraire suivi par le cortège du Mahmal (Tapis Sacré) qui, dans le départ comme dans le retour, traverse la cité

(appelée aujourd'hui Médinah), ainsi que le boulevard qui la continue par le Darb Ahmar jusqu'au pied de la Citadelle actuelle.

\* \* \*

La capitale fondée par le général Djawhar était, comme on le voit, destinée à servir de résidence impériale, à jouer le rôle d'une véritable ville sainte. Seul le Khalife pouvait l'habiter avec son harem et sa famille. La ville sacrée n'était ouverte qu'aux intimes, aux courtisans, aux grands dignitaires, aux fonctionnaires, aux soldats de la garde du corps et de la garde d'honneur et encore l'était-elle pour la plupart d'entre eux durant le jour seulement.

Qu'il me soit permis de rappeler en passant que sous le règne d'Al-Moustanser, l'effectif des troupes qui se trouvait au Caire s'élevait au chiffre de 200.000 hommes environ. Aujourd'hui l'Égypte tout entière ne doit pas avoir plus de 18.000 soldats.

Ce n'est que plus tard, lorsque le Khalifat eut subi de rudes épreuves que le grand vizir put s'y installer dans un palais spécial, avec son entourage particulier.

Mais à partir de la chute du Khalifat Fatimite, la cité cessa d'être fermée, et le peuple fut autorisé à y habiter. L'immense ville de Fostat (Vieux-Caire) venait en effet d'être livrée aux flammes sous la déplorable administration de Chawer, vizir du dernier Khalife Fatimite.

\* \* \*

Ainsi donc, le Khalife, sorte de dieu, trouvait dans cette résidence féerique tout ce dont il pouvait avoir besoin : Mosquée pour la prière (d'abord Al-Azhar, ensuite celle d'El-Hakem); esplanade pour les revues des troupes; belvédères d'où il pouvait contempler les cérémonies publiques; musées, bibliothèques, caisse centrale des finances, académies, écuries, trésors de toutes sortes, etc., etc.

Seule, la campagne, la vraie campagne, était pour ainsi dire interdite au tout-puissant Khalife. Etant considéré comme le représentant de Dieu, et quelquefois même comme son incarnation, il ne pouvait traverser la ville sainte et parcourir la longue distance qui la séparait des magnifiques jardins s'étendant au-delà de la muraille à l'Ouest jusqu'au Khalig, sans se livrer aux regards indiscrets de la foule.

Pour permettre au dieu fatimite de jouir de la campagne sans exposer sa personnalité sacro-sainte à la profanation des curiosités populaires, l'ingéniosité humaine trouva la solution du problème en construisant des passages souterrains. Ces tunnels continuèrent à rendre les services auxquels ils étaient destinés jusqu'à la chute du Khalifat en 1171 J.-C. A partir de ce moment, ils furent utilisés pour le seul emploi qui pouvait leur convenir dans leur décadence. Mais n'anticipons pas sur les événements et procédons par ordre.

\*  
\* \*

En même temps qu'il faisait jeter les fondations des murs d'enceinte de la ville du Caire, le général Djawhar faisait dessiner sur le sol le plan d'un immense château qui devait servir de résidence au Commandeur des Croyants. C'était dans la nuit du Mercredi 18 Chaban 358 de l'Hégire (9 Juillet 969). Sa construction dura presque 4 ans.

Pour donner une idée de l'immensité de ce palais qui occupait le cinquième environ de la surface totale de la ville, il suffira de signaler qu'en renversant la puissance des Fatimites, le Sultan Saladin en fit sortir 12.000 personnes. Dans ce nombre, les hommes étaient l'infime minorité, soit le Khalife, ses enfants et ses parents (Maqrizi en mentionne 10). Ces 12.000 personnes étaient celles qui pouvaient seules y passer la nuit. Le nombre des serviteurs, des employés et fonctionnaires de l'Etat était encore sensiblement supérieur.

A un moment donné, le grand palais se fermait sur 18.000 personnes, dont 10.000 princes et princesses, tandis que les 8.000 autres étaient des serviteurs et des servantes de toutes catégories.

Les parents du Khalife vécurent prisonniers des Ayoubites d'abord, et des Mamelouks ensuite, jusqu'au-delà de l'an 660 H. (1271 J.-C.), soit environ 93 ans après la chute du dernier Khalife Fatimite.

Vis-à-vis de ce palais, un autre, relativement moins important, avait été érigé. Si nous sommes exactement fixés sur la date de la fondation du premier, il n'en est pas de même en ce qui concerne le petit palais. Maqrizi, sur l'autorité d'Ibn Abi Tayy, désigne le Kha-

life Al-Moustanser comme son fondateur. Commencé en 450 H. (1058 J.-C.), ce palais aurait été terminé sept ans plus tard. Al-Moustanser voulait en faire la résidence du Khalife de Bagdad, quand, après lui avoir enlevé son empire, il l'aurait amené comme prisonnier au Caire. Ayant échoué dans ce projet ambitieux, dont un commencement d'exécution avait cependant eu lieu, Al-Moustanser se serait résigné à habiter lui-même le petit palais.

Notre grand auteur s'empresse de nous dire, sur la foi d'Ibn Mouyasser, que la fameuse sœur du paradoxal Khalife Ali Hakem, dont elle était l'aînée, résidait dans le petit palais, construit par son père Al-Aziz, qui succéda sur le trône d'Egypte, après la mort du fondateur du Caire. Maqrizi conclut que ce monument, auquel nul autre dans l'univers n'était comparable, était antérieur au Khalife Al-Moustanser. Il s'appuie sur ce fait pour confirmer un jugement qu'il avait exprimé, à savoir que le petit palais avait été construit par le Khalife Al-Aziz. Nous savons que ce prince régna 21 ans, 5 mois et 15 jours. Si la différence entre la date de sa mort et celle de la fondation du grand palais est de 28 ans, nous pouvons croire que le petit palais fut construit une vingtaine d'années après le grand palais.

On voit donc que Le Caire des Fatimites possédait, plus de dix siècles avant la Ville-Lumière, un grand et un petit palais.

Ceux d'Egypte remplissaient le rôle du palais du Louvre et de celui des Tuileries, en qualité principale de résidence royale, tandis que les deux palais de l'Exposition de 1900 n'avaient qu'un but purement artistique.

Si l'un des deux palais royaux élevés sur les bords de la Seine est encore heureusement debout, malgré la chute de la royauté et de l'Empire en France, il n'en a pas été de même des véritables merveilles édifiées longtemps avant sur les bords du Nil. Aucun vestige ne subsiste des bijoux de l'architecture arabe. Seuls quelques auteurs, bien rares d'ailleurs, dont les œuvres sont parvenues jusqu'à nous, nous décrivent ces merveilleux édifices. En les lisant, nous nous voyons transportés par un coup de baguette magique dans le royaume imaginaire des Mille et Une Nuits.

Je me contenterai, pour en donner une idée, de citer Nassiri

Khosrau, voyageur persan qui visita Le Caire un demi-siècle après sa fondation.

« Le palais du Sultan, dit-il, s'élève au milieu de la ville du Caire ; les abords en sont dégagés et aucune construction n'y est attenante... Lorsque du dehors de la ville on regarde ce palais, on le prend pour une montagne, à cause de la masse et de la hauteur des bâtiments dont il est formé, mais de l'intérieur de la ville on ne peut le voir, parce que les murs qui l'entourent ont une très grande élévation ».

Or, dans ce palais, des plans inclinés étaient aménagés de telle sorte qu'il était possible au Khalife monté sur une mule de parvenir jusqu'en haut des tourelles les plus élevées. Là, il pouvait à l'abri de tout regard profane admirer de loin le splendide panorama de la ville et les campagnes féeriques parcourues majestueusement par le Nil et ses ramifications.

On creusa tout un réseau de passages souterrains par lesquels, à dos de mule ou d'ânesse, le dieu terrestre pouvait aisément se rendre aux dix pavillons construits dans l'enceinte du grand palais, sans être exposé à des regards indiscrets. Maqrizi fait remarquer que les voûtes de ces passages n'étaient pas d'une très grande élévation.

Ce réseau était complété par une série de tunnels qui conduisaient le Khalife, en passant sous le petit palais, jusqu'au jardin féérique Kafouri, du nom du fameux eunuque qui gouverna pendant plus de vingt ans l'Égypte, le Hedjaz et la Syrie, sous la dynastie antérieure des Ikhchidites. Ce jardin se terminait aux abords du Khalig, canal comblé de nos jours et sur lequel circule une des plus longues lignes du réseau urbain des tramways.

Pour donner une idée de l'importance de ces passages secrets, je dois ajouter que trois Khalifes avaient trouvé la mort dans le belvédère de la Perle, une admirable villa de plaisance, construite près de Bab-el-Kantara, sur la rive orientale du Khalig, près de la rue actuelle de Khourounfich. Ce sont les Khalifes Al-Amir, Al-Hafiz et Al-Faïz. Leur dépouille mortelle a été transportée, dit Maqrizi, à travers les tunnels, jusqu'au Grand Palais. D'après ce renseignement, et étant donné d'autres part que le Khalife ne devait

pas toucher le sol de son pied sacré, il nous est permis d'estimer la hauteur de ces tunnels à trois mètres environ, sur une largeur au moins égale. Sa longueur devait être de 200 mètres au plus bas mot. Maqrizi, auquel j'emprunte la plupart de ces renseignements, nous apprend qu'après la chute des Fatimites et la destruction totale des deux palais, on se servit de ces tunnels en guise d'égout collecteur. Ce qui donnerait lieu à croire que les tunnels devaient aboutir au Khalig. — La longueur totale serait alors de plus de 500 mètres. Cette hypothèse est d'ailleurs formellement confirmée par Maqrizi qui nous affirme que ces égouts collecteurs fonctionnaient encore de son temps et se déversaient dans le Khalig.

\*  
\* \*

Aujourd'hui que le Gouvernement de S.A. Abbas Hilmi II entreprend de doter Le Caire des Khédives d'un système d'assainissement avec tous les perfectionnements modernes, je suis persuadé qu'il sera enfin possible, sans frais spéciaux, de retrouver les passages souterrains dont je viens de parler.

Grâce à un travail remarquable de M. Ravaine, membre de la mission française d'archéologie orientale, appuyé par les renseignements, fournis par des auteurs arabes, et Maqrizi principalement, il nous est facile de reconstituer sur la carte l'emplacement du grand et du petit palais.

Il est fort probable qu'au cours des travaux d'établissement des égouts, on rencontrera quelques-uns, sinon la totalité de ces fameux passages souterrains.

Nous sera-t-il permis, au nom de l'archéologie musulmane, d'exprimer le vœu que la direction de ces travaux prenne les mesures nécessaires pour les respecter, si possible, pour les indiquer par des repères, afin de permettre aux chercheurs et aux érudits de l'avenir de reconstituer, grâce à ces documents positifs, le plan du Caire des Fatimites ?

Si une branche du système en cours d'exécution doit traverser un de ces passages ou occuper sa place, il serait prudent de doter cette branche d'un siphon supérieur ou inférieur ou de la construire parallèlement. Il serait non moins indispensable de procéder, s'ils

viennent à être découverts, au curage des fameux tunnels qui ont servi par la suite en guise d'égouts collecteurs. Dans tous les cas, les catacombes d'un genre spécial que pourrait avoir le Caire seraient d'un grand intérêt.

A ce propos, je crois devoir rappeler la protestation énergique que fit entendre naguère notre vénérable président, Docteur Abbate Pacha, lorsqu'il s'est agi de combler le Khalig. Sa voix, il est vrai, est restée sans écho, parce qu'il y avait en jeu des intérêts plus pressants que l'intérêt historique; il fallait d'abord favoriser la circulation dans l'immense agglomération du Caire actuel, et surtout l'assainir.

J'ose espérer qu'aucune considération ne pourra s'opposer à l'œuvre de conservation et de résurrection que je viens d'exposer sommairement et à la hâte.

Toutefois, comme les antécédents sont faits pour être invoqués, j'espère que ma faible voix trouvera d'abord un écho dans cette savante Assemblée pour qu'elle veuille bien intervenir avec sa compétence et son autorité afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics et de solliciter leur précieux concours en vue de faciliter les recherches topographiques et archéologiques ultérieures.

\*  
\* \*

Avant de finir, je crois devoir rappeler un fait que j'indique ici sous toutes réserves.

Sur le conseil de Green Pacha, alors Directeur Général des Services Sanitaires et de l'Hygiène Publique, le Gouvernement Egyptien fit condamner, il y a quelques années, les égouts rudimentaires qui fonctionnaient tant bien que mal. Sans m'arrêter plus longtemps sur cette mesure, je crois devoir me féliciter qu'elle nous ait enfin valu l'œuvre grandiose entreprise aujourd'hui pour le plus grand profit de la ville. Je dirai seulement qu'on m'a rapporté, et ceci demande confirmation, qu'on avait trouvé dans l'ancien système une inscription portant le nom et le armes du Sultan Mamelouk Qait Bey. Si le fait est authentique, nous serions en droit de nous demander ce qu'on a fait de ce document?

J'ai tenu à rappeler cette information pour attirer l'attention de

---

l'intelligente Direction Générale d'Assainissement actuelle. Elle pourra ainsi prévoir les cas analogues afin de mériter la gratitude non seulement de la ville qu'elle assainira, mais aussi de tous ceux qui se sont voués aux études d'archéologie musulmane.

Prof. AHMED ZEKI PACHA.